

Propreté

Retrouvez dans cette page les modalités de ramassage des déchets à Gentilly. Cette compétence a été déléguée à l'Etablissement public territorial de Grand-Orly Seine Bièvre. Depuis avril 2022, de nouvelles modalités ont été mises en place. Elles concernent notamment les ordures ménagères, le collecte sélective et les encombrants.

Depuis le 4 avril 2022, un nouveau marché de collecte des déchets a été mis en place, avec de nouveaux jours de ramassage. Le calendrier permanent aimanté bientôt diffusé dans les boîtes aux lettres de Gentilly sera à conserver le temps du nouveau marché (7 ans).



Calendrier de collecte (valable jusqu'au 31/01/2023)

Quel conteneur pour quel déchet ?

Bac Jaune : emballages et papiers

Emballages en carton, plastique ou métal : canettes, cartons, aérosols, petits emballages métalliques, pots en plastique, barquettes, sacs et boîtes en plastique et films de suremballage etc. Les emballages, vidés de leur contenu et non imbriqués, doivent être déposés directement dans le bac, sans sac.

Bac Vert : verre

Emballages en verre recyclable. Ce bac sert à collecter les bouteilles, pots et bocaux en verre. Ils doivent être déposés sans bouchon ni couvercle. La vaisselle ne doit pas être déposée dans ce bac.

Bac Marron : ordures ménagères

Ordures ménagères : restes alimentaires, produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, etc.

Que faire si j'ai un problème avec mon bac (casse, perte, vol, problème de taille...)?

Le Grand-Orly Seine Bièvre vous le répare ou le remplace gratuitement. Contacter le 01 78 18 22 23 ou écrire à [dechets \[dot\] secteurnord@grandorlyseinebievre \[dot\] fr](mailto:dechets[dot]secteurnord@grandorlyseinebievre[dot]fr)

Pour en savoir plus sur le tri :

[Les consignes de tri pour la poubelle jaune en vidéo](#)

Fichier
[Mémo du tri 2022 - Grand Orly Seine Bièvre \(.pdf - 1.86 Mo\)](#)

Le calendrier de ramassage

Avec le nouveau calendrier de collecte, les jours de ramassage sont les mêmes pour l'ensemble des quartiers. Ils dépendent seulement du type de bac.

BAC JAUNE MARDI et VENDREDI à partir de 10h (6h à partir du 1^{er} février 2023)

BAC VERT MERCREDI (semaine impaire) à partir de 7h30

BAC MARRON LUNDI et JEUDI à partir de 10h (6h à partir du 1^{er} février 2023)

Nouveaux horaires de ramassage à partir du 1^{er} février 2023 : le retour d'expérience sur la collecte en 2022 a révélé la nécessité de faire évoluer les horaires de ramassage des bacs jaune et marron pour les secteurs pavillonnaires et de petits collectifs.

Les bacs (jaune, vert et marron) doivent être impérativement présentés sur le domaine public le jour de la collecte et rentrés après la collecte.
Tout dépôt de dehors des jours et horaires indiqués est strictement interdit.

Encombrants

Depuis le 4 avril 2022, le ramassage des encombrants a également évolué.

Pour les secteurs de grands collectifs

la collecte est effectuée tous les jeudis à partir de 9h

Pour les secteurs pavillonnaires et petits collectifs

la collecte des encombrants est effectuée à partir de 7h sur rendez-vous au 01 78 18 22 23 ou sur l'application mobile <https://app.grandorlyseinebievre.bluspark.io/>
[consulter son mode d'emploi](#)

Sont collectés : ferraille, chaises, bois, étagères, lits, matelas, meubles, fauteuils, gros cartons

Ne sont pas collectés : ordures ménagères, déchets de commerces et entreprises, déchets de travaux, carrelage, gravats, pots de peinture, déchets automobiles, produits toxiques, vitres, déchets verts, miroirs, objets avec du verre, déchets d'équipements électriques et électronique (DEEE)

Déchetteries

Attention, tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie.

Sont interdits : les déchets des professionnels, les déchets amiantés, les déchets verts, les ordures ménagères, les extincteurs, les bouteilles de gaz, les médicaments, les déchets d'activités de soins, les carburants liquides, les cadavres d'animaux, carcasses de voiture, motos ou scooters.

Déchetterie de la Poterne des Peupliers

8 rue Jacques-Destrée, 75013 Paris
Téléphone : 01 53 94 15 30

La déchetterie est ouverte aux particuliers tous les jours de 9h30 à 19h (sauf le 1^{er} mai)

Les particuliers peuvent venir déposer jusqu'à 2 mètres cubes d'encombrants et jusqu'à trois sacs de gravats.

Pour y accéder, présenter à chaque passage :

- un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer ou avis d'imposition locale)
- pièce d'identité

Recycl'inn

Déchetteries mobiles de proximité, ouvertes à tous les habitants du territoire.

- Arcueil : parking de la Mairie, avenue Paul-Doumer. Ouverture : tous les samedis de 9h à 13h,
- Cachan / L'Haÿ-les-Roses : 104 avenue Gabriel-Péri à l'Haÿ-les-Roses. Ouverture: 2^e et 4^e samedi de chaque mois de 9h à 13h,
- Kremlin-Bicêtre : 10-24, rue Eugène Thomas. Ouverture : 3^e samedi du mois de 9h à 13h.
- Villejuif : 19-23 avenue de l'Epi d'Or. Ouverture : 1^{er}, 2^e, 3^e samedi du mois de 9h à 13h, et 4^e samedi du mois de 9h à 17h.

Déchets toxiques

Aérosols, piles, acides, batteries, peintures, solvants, désherbants, produits d'entretien, huiles, radiographies, produits photos ...

Vous pouvez déposer vos déchets dangereux dans le Camion Planète au : 41 rue Charles-Frétot. Ce point de collecte est ouvert chaque 2^e samedi du mois de 9h à 12h.

Pour les déchets d'activités de soins, consultez le site www.dastri.fr et trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous.

Déchets verts

Des composteurs ou lombricomposteurs sont à mis gratuitement à votre disposition.

Une formation est conseillée pour le compostage, et obligatoire pour le lombricompostage. Si vous êtes intéressé·es, contactez la Maison de l'environnement par mail : [compostage \[dot\] maison \[dot\] environnement@grandorlyseinebievre \[dot\] fr](mailto:compostage@grandorlyseinebievre.fr) data-extlink=""

Ou réservez directement sur le site EPT Grand Orly Seine Bièvre rubrique réduisons nos déchets ou en cliquant [ici](#)

Collecte à domicile des déchets d'équipement électrique et électronique



Ecosystem, un éco-organisme à but non lucratif en charge de la collecte, du réemploi, de la dépollution et du recyclage des équipements électriques et électroniques propose un service de collecte à domicile des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE).

Pour prendre rendez-vous,
allez sur le site <https://www.jedonnemonelectromenager.fr/>

Sont concernés par ce service les objets suivants : réfrigérateur, cuisinière, micro-onde, cave à vin, hotte, plaque de cuisson, lave-linge, sèche-linge, four/four encastrable, congélateur, lave-vaisselle.

Plus d'infos sur <https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets>